

## **Viaduc d'Echinghen – A16**

# **La sécurité des usagers et des riverains du viaduc d'Echinghen (62) est assurée.**

---

- Le viaduc d'Echinghen a été classé par Sanef dans la catégorie 3U lors de travaux de maintenance en octobre 2017.
  - Les travaux de réparation nécessaires sont déjà en cours et ne mettent pas en cause la sécurité du viaduc, ni celle des utilisateurs.
- 

## **Issy les Moulineaux, le 26 septembre 2018**

Le viaduc d'Echinghen, situé sur l'autoroute A16 entre les sorties n°28 Isques et n°29 de Boulogne Port, fait l'objet d'un suivi régulier conforme aux règles de l'art, sous le contrôle de l'Etat.

Dans le cadre de travaux de maintenance, Sanef a constaté en octobre 2017 des signes de corrosion sur des câbles de précontraintes de ce viaduc. Sanef a immédiatement informé les autorités et la Direction des Infrastructures Terrestres dépendant du Ministère de la transition écologique et solidaire.

Sur proposition de Sanef, le Préfet du Pas-de-Calais a pris des dispositions de restriction de circulation. Un arrêté de novembre 2017 a interdit pour une durée de 8 mois la circulation des poids lourds et a prévu la fermeture d'une voie de circulation par sens et une limitation de vitesse.

Sanef a en parallèle commandité une expertise détaillée par deux bureaux d'études distincts dont les recommandations ont été validées par un collège d'experts nationaux indépendant.

Leurs recommandations, intégrant les précautions maximales, ont été mises en œuvre afin d'assurer la sécurité des usagers sur le viaduc d'Echinghen :

- des mesures conservatoires de sécurisation des câbles présentant des signes de corrosion ont été déployées dès novembre 2017. Suite à la réalisation de ces mesures, un nouvel arrêté préfectoral en date du 20 juin 2018 a autorisé la reprise du trafic poids lourds tout en maintenant la circulation sur une voie à 90 km/h.
- des travaux de réparation complémentaires ont été programmés et seront engagés dès cet automne, pour une durée d'une année. Ces travaux sont réalisés avec l'autorisation des experts de la Direction des Infrastructures Terrestres dépendant du Ministère de la transition écologique et solidaire.  
Ils nécessiteront des coupures de circulation, de nuit, de manière à minimiser la gêne aux clients et aux riverains. Les travaux prévus consisteront en la dépose des câbles abimés et leur remplacement par des câbles neufs.

Tous les travaux menés par Sanef visent à assurer la pérennité à long terme de l'ouvrage. La sécurité des usagers et des riverains est constamment assurée.

### **Le groupe Sanef**

Sanef est la filiale française du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'infrastructures autoroutières. Le groupe Sanef exploite 2 063 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Le groupe emploie environ 2 500 personnes pour un chiffre d'affaires de 1,688 milliard d'euros en 2017.

Principales filiales : Sapn et Bip&Go.

[www.sanefgroupe.com](http://www.sanefgroupe.com)

---

Contact Presse :  
Anne Sophie Viennot  
Tel : 06 10 17 34 12  
[anne-sophie.viennot@sanef.com](mailto:anne-sophie.viennot@sanef.com)

[sanefgroupe.com/Espace-presse](http://sanefgroupe.com/Espace-presse)

